

CAUDAN

infos



n° 65
OCTOBRE
2009

**BULLETIN
D'INFORMATIONS**
site : www.caudan.fr



TRAVAUX COMMUNAUX

Adresses utiles

MAIRIE : place Louis Le Léanec
02 97 80 59 20 - Fax 02 97 80 59 21
mairie-caudan@wanadoo.fr

C.C.A.S. : 17, rue de la Libération
02 97 80 52 33 - ccas-caudan@wanadoo.fr

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI :
02 97 80 52 33

MAISON DE L'ENFANCE :
1 rue de Kergoff - 02 97 80 50 00
MULTI ACCUEIL (crèche et halte garderie)
RAM (Relais Assistantes Maternelles)
PMI (puériculture)

ASSISTANTES SOCIALES
17 rue de la Libération - 02 97 05 66 98

ADMR :
17 rue de la Libération - 02 97 80 52 44

CENTRE DE LOISIRS "Le Grand Chêne"
02 97 05 57 07 - clsh-caudan@orange.fr

MÉDIATHÈQUE : rue de Preist
02 97 80 50 55 - med.caudan@laposte.net

PISCINE :
avenue de l'Étang - 02 97 05 70 60

RESTAURANT SCOLAIRE : 02 97 05 70 81

SALLE DES FÊTES de Kergoff :
02 97 05 63 10

SERVICE JEUNESSE :
Espace Albert Le Vu - 02 97 80 59 28
servicejeunesse-caudan@wanadoo.fr

SERVICES TECHNIQUES Municipaux :
02 97 80 59 26 - Fax 02 97 05 54 41

ÉCOLES

Maternelle "Claude Debussy" :
rue Jean Pierre Calloch - 02 97 05 75 92

Élémentaire "Jules Verne" :
rue des Chênes - 02 97 05 71 51

Maternelle "Saint-Joseph" :
10, rue Saint-Joseph - 02 97 05 67 32

Primaire "Saint-Joseph" et "Sainte-Anne"
02 97 05 71 33

Collège "Saint-Joseph"
02 97 05 70 13

Collège "Henri Wallon" Lanester :
02 97 76 17 68

Médiateur de la République (Délégué Départemental) :
M. Georges CAMPS
Pl. du Général de Gaulle – B.P. 501 – 56019 VANNES
02 97 54 84 00

PRESBYTÈRE : rue de la Libération
02 97 05 71 24

Colis de Noël

Un colis de Noël sera offert par le CCAS aux personnes âgées de 66 ans et plus qui n'ont pas participé au repas du 17 septembre dernier à Kergoff. Comme l'an passé, les personnes de 66 à 70 ans vont recevoir un courrier du CCAS les invitant à s'inscrire avant le 31 octobre, si elles souhaitent recevoir le colis. A partir de 71 ans, le colis est distribué à domicile sans inscription préalable. Pour les couples, dont l'un des conjoints a entre 66 et 70 ans (sous réserve de l'inscription préalable) et le second 71 ans ou plus, le colis sera à retirer le mercredi 9 décembre 2009 à la salle des fêtes de la mairie, de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h.

CCAS – infos utiles

Le centre communal d'action sociale, situé 17 rue de la Libération, est ouvert au public tous les jours sauf le vendredi, de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 17 h (lundi ouverture à 9 h 30).

Contact : 02 97 80 52 33
mail : ccas-caudan@wanadoo.fr

Deux assistantes sociales se partagent le secteur de la commune et effectuent des permanences au CCAS. Pour tout renseignement, contacter le CCAS.

Dans le domaine de l'emploi (jeunes de moins de 26 ans), la Mission Locale assure des permanences tous les jeudis matins. Contacter le CCAS pour les rendez-vous.

Pour tout renseignement complémentaire :
Mission Locale à Lanester
au 02 97 81 69 69

Banque Alimentaire

La collecte annuelle de la Banque Alimentaire sera relayée par le CCAS de Caudan les vendredi 28 et samedi 29 novembre 2009.

Des élus, des membres du Conseil d'Administration et des personnes bénévoles seront présents durant les deux journées aux portes des magasins Shopi (centre commercial de Kério) et Netto (Z.C. de Bellevue).

Il est rappelé que le fruit de cette collecte est entièrement conservé au CCAS, et permet de soutenir tout au long de l'année les familles caudanaises en difficulté.

Cet élan de générosité ne se dément pas au fil des années.

En 2008, plus de 1200 kg de denrées avaient été recueillis lors de cette opération.

Toute personne souhaitant participer à la collecte (à Shopi ou à Netto) est invitée à contacter Armelle Guilloux au 02 97 05 62 89

Le mot du maire

sommaire

- 2^e de couverture : Adresses utiles
- pages 2 - 3 : Travaux
- pages 4 - 5 : Environnement
- pages 6 - 7 : Jeunesse
- pages 8 - 9 : Écoles
- pages 10 - 11 : Patrimoine
- pages 12 - 13 : Culture
- pages 14 à 17 : Vie de la commune
- page 18 : Pratique
- page 19 : Tribune libre
- page 20 : État civil
- 3^e de couverture : Professions de santé
- 4^e de couverture : Calendrier des fêtes

En couverture : Travaux communaux

Directeur de la publication : Gérard Falquérho
Rédactrice en chef : Rolande Morvan
Secrétaire de rédaction : Anne-Marie Guiguen
Photos : Rolande Morvan
Conception, Impression :
Atelier d'Impression Lorientais
56600 Lanester - Tél. 02 97 76 02 02

Après les vacances, l'heure de la rentrée a sonné pour tous.

Les effectifs scolaires sont stables et la période estivale a été mise à profit pour améliorer les conditions d'accueil des élèves : entretien de l'immobilier, acquisition de matériel éducatif, remplacement de la clôture de l'école Debussy.

Des aménagements de sécurité sont à l'étude pour la rue des Chênes et le carrefour de la rue Jean-Pierre Calloch ainsi que pour la rue Saint Joseph et le carrefour de la rue Sainte Anne.

Ces projets seront soumis à l'avis des riverains, des enseignants et des parents d'élèves avant leur mise en œuvre.

En ces temps de crise généralisée, la confirmation de la reprise de la SBFM par Renault qui ouvre de nouvelles perspectives pour l'entreprise nous apporte un peu de baume au cœur et constitue une véritable satisfaction pour l'ensemble des salariés et tout le pays de Lorient.

L'engagement de Renault, des pouvoirs publics et des collectivités locales va permettre le maintien des emplois et de l'activité ainsi que la rénovation indispensable de l'outil de travail.

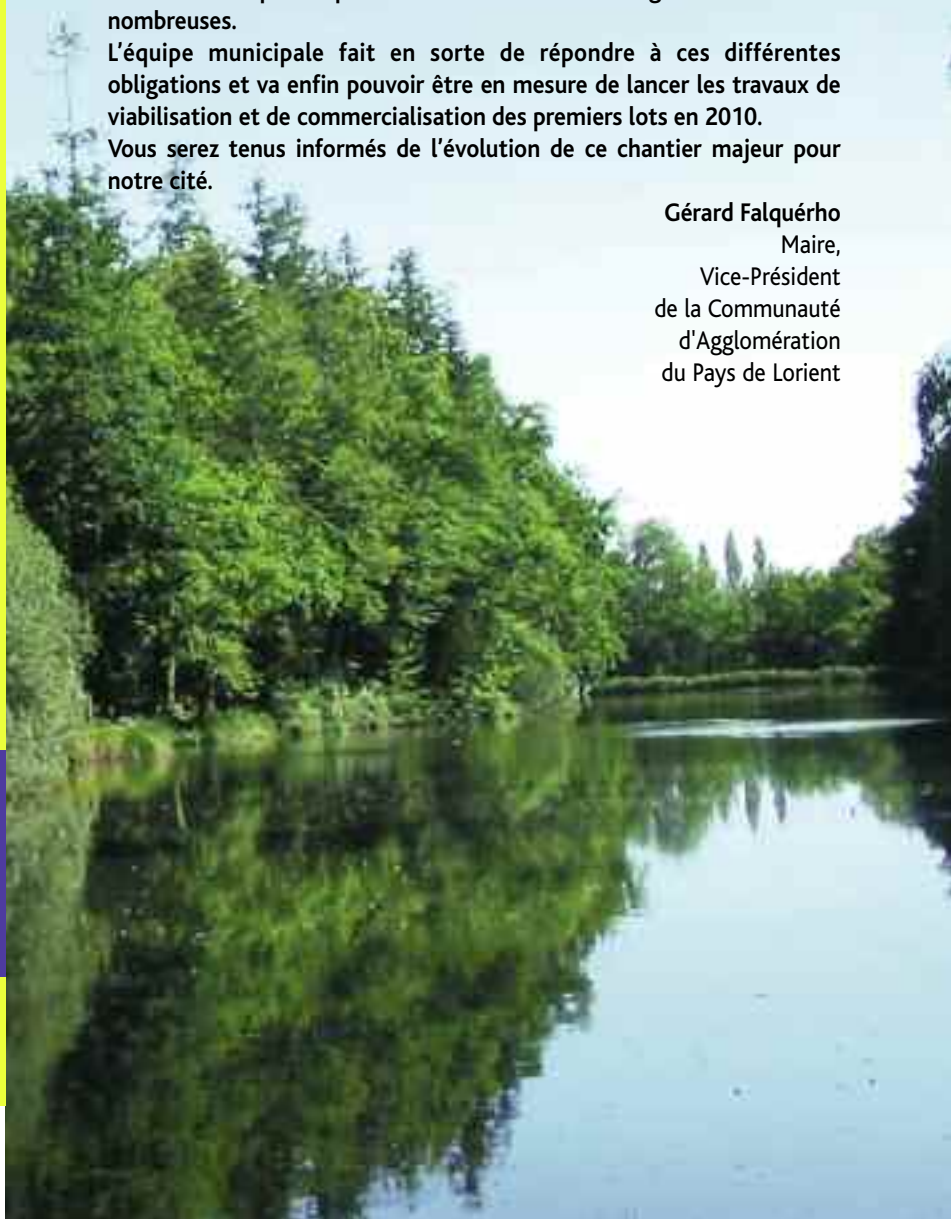
Notre collectivité poursuit ses investissements en mettant en œuvre un programme de travaux procurant du travail aux entreprises et artisans locaux.

Notre projet de ZAC du Lenn Sec'h avance à un rythme que nous souhaiterions plus rapide. Mais les contraintes règlementaires sont nombreuses.

L'équipe municipale fait en sorte de répondre à ces différentes obligations et va enfin pouvoir être en mesure de lancer les travaux de viabilisation et de commercialisation des premiers lots en 2010.

Vous serez tenus informés de l'évolution de ce chantier majeur pour notre cité.

Gérard Falquérho
Maire,
Vice-Président
de la Communauté
d'Agglomération
du Pays de Lorient



TRAVAUX

Les différents chantiers de l'été



► C.C.A.S.

Ravalement du bâtiment pour 8 491 €.

► Espace Rostand ◀

Remplacement des ouvertures et aménagement d'un local pour les syndicats du personnel communal.
Coût de la verrière : 20 000 €.



► Ecoles

Ecoles maternelle Debussy : Après enlèvement de la haie par l'équipe de voirie, il a été procédé à la pose d'une clôture par l'entreprise Clôtures de l'Ouest.
Coût : 17 655 € HT.

Autres travaux : le changement de menuiseries extérieures par Plastimetal.

Coût : 2 031 €.

Ecole élémentaire Jules-Verne : menuiseries extérieures : 34 736 € par Les Miroiteries de l'Ouest.



► Équipements sportifs

Terrains de football de Kergoff : Travaux réalisés par Camma Sport. Fourniture et pose d'une main courante pour 25 404 € + 4 abris de touche pour 4 062 € + filet pare ballons pour 11 751 €.

Terrain de football de Kério : pose de filet pare ballons : 4 998 € (Camma Sport).

Bloc sanitaire du terrain de football n°2 : Réfection complète des peintures, remplacement de la chaufferie et réfection des carrelages.



► Cimetière

Réfection des allées (chantier réalisé dans le cadre du programme annuel des travaux de voirie 2009).

Coût : 22 500 €.



Route de Kerviec

Les travaux d'aménagement de la route de Kerviec sont achevés depuis quelques mois et le bilan comptable de l'opération a été établi ; coût définitif : **789 225 € TTC** soit une participation de **394 612 €** pour Caudan et Lanester.

Chaque commune est en mesure de récupérer le montant de la TVA sur sa participation.

Cette opération ne bénéficie pas de subventions publiques.

Par ailleurs, le coût inclut les travaux et les honoraires du maître d'œuvre.



Autres dossiers en cours :

- L'installation d'un giratoire rue des Chênes/rue Jean-Pierre Calloch et rue Saint-Joseph/rue Sainte-Anne,
- l'aménagement du carrefour de Pouhallec et de celui de Saint-Séverin.
- Pour la piscine, un bilan technique et énergétique est en cours.

Un gros effort a été réalisé cette année pour les sports collectifs. Cependant, les sports individuels ne sont pas oubliés (projets de réfection du sol des tennis couverts et aménagement de tennis extérieurs ainsi que réfection des sols du dojo/tennis de table).

L'aménagement de la route de Caudan (ex CD 18)

La première phase concerne la partie comprise entre Kerflem et Le Lannio. Un marché de travaux de voirie a été attribué à l'entreprise Eurovia pour un montant de **587 143 € TTC** (y compris l'option correspondant à une piste mixte en enrobé) ; un autre à la SDEL Atlantis portant sur l'effacement des réseaux souples et l'éclairage public.

Coût total prévisionnel : **1 070 600 € TTC** dont **850 000 €** subventionnable par le conseil général sur trois ans (2010, 2011, 2012).

Durée prévisionnelle des travaux de cette première phase : 9 mois.

Début des travaux : le mercredi 23 septembre 2009.

Un courrier a été adressé aux riverains pour les aviser (circulation des véhicules en alternat avec, si besoin, une déviation).

Pour l'aménagement de la piste mixte piéton-vélo (**200 000 €**) une subvention a été sollicitée auprès du conseil général et de Cap l'Orient (taux de 30 % pour chacun).

Les études vont être lancées pour la 2^e phase allant du Lannio au carrefour de Kergoussel (rue J.A. Gabriel/entrée de la zone de Lann Sévelin).

La 3^e phase (du carrefour J.A. Gabriel à l'intersection de Kerviec) sera à coordonner dans le cadre du schéma directeur des zones d'activités de Kerpont.



Acquisitions foncières

Lors de sa séance du 28 septembre 2009, le conseil municipal a approuvé l'acquisition de quelques parcelles de terrain afin de permettre l'aménagement de l'ex CD 18.

- Consorts Yhuel	226 m ²
- Le Sauce	82 m ²
- Le Sauce	19 m ²
- Kervarrec	35 m ²
- Morellec	12 m ²
- Guennec	8 m ²
- Le Gallic	201 m ²
- Indivision Le Floch/Penverne	8 m ²
- Indivision Le Floch/Penverne	62 m ²
- Indivision Le Floch/Penverne/Rospars	25 m ²
Total	678 m²

Ces acquisitions seront intégrées dans le domaine public.

Au nom du conseil municipal, le maire remercie les propriétaires concernés ainsi que les consorts Le Corre et Le Floch qui ont accepté de céder une bande de terrain afin de permettre la réalisation de la piste mixte piétons-vélos.

A noter que les limites physiques le long de ces deux propriétés privées donneront lieu à l'installation de clôtures.



ENVIRONNEMENT

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION ET SURVEILLANCE (CLIS)

de l'unité de valorisation des bio-déchets
et de stabilisation biologique des déchets ménagers résiduels

Le 27 mai 2009 s'est déroulée à la sous-préfecture de Lorient, sous la présidence de M. Labbé, sous-préfet de Lorient, la réunion de la CLIS de l'unité de valorisation des déchets ménagers de Caudan.

► Bilan de fonctionnement de l'unité pour l'année 2008

1) Bilan des collectes sélectives des déchets ménagers

Les éléments suivants ont été constatés :

- baisse du tonnage collecté globalement (le flux des résiduels stagne tandis que celui de la collecte sélective augmente) ;
- indicateurs favorables pour le dépôt en déchetterie ;
- baisse de la ferraille de l'ordre de 25 % en 2008 imputable à l'augmentation du prix de la matière première (il y a rééquilibrage

en 2009, soit environ 2 000 tonnes /an) ;

- tonnage (croissant) des végétaux qui s'élève à 85 kg /an et par habitant.

70 000 tonnes de déchets n'étaient pas valorisés en 2002, contre 50 000 en 2008 : plus de 50 % des déchets sont donc recyclés, ce qui est supérieur à l'objectif fixé par le Grenelle de l'Environnement pour 2015.

2) Bilan de l'exploitation de l'UTB

A) Améliorations techniques

Modification du chargement des camions de déchets stabilisés

La mise en place d'un système automatique permet l'amélioration des conditions de travail des opérateurs.

Nettoyage des cuves de récupération des eaux

Il s'agit de la deuxième évacuation des boues sédimentaires depuis le début de l'exploitation de l'usine.

Séparation des tours de lavage et nettoyage des laveurs N°1 et 2

Le biofiltre nécessite un nettoyage régulier. Le fonctionnement indépendant des deux tours facilitera leur maintenance.

B) Tonnages reçus et évacués

TONNAGES REÇUS	en 2008	OBSERVATIONS
DMR (déchets ménagers résiduels)	44 254 T	Stable
Encombrants	12 570 T	Augmentation (arrivée d'apporteurs extérieurs)
Bio-déchets	6 952 T	Perte de masse due à l'humidité ↳ compost en sortie d'unité 2 051 T
Verre	9 070 T	L'aire de chargement a été installée à l'intérieur du site pour limiter les nuisances sonores

On observe que le compost est commercialisable sous la norme NFU. On se rapproche des paramètres rendant le produit utilisable en agriculture biologique, même s'il n'existe pas à ce jour de labellisation pour un produit issu de déchets.

► Prescriptions de l'arrêté environnement

Biofiltre : le nettoyage du laveur a permis de diminuer la valeur de rejet "ammoniac" de 11 mg/m³ début octobre 2008 à 2.6 en novembre. La fréquence de cette opération intervient après mesure de la pression en entrée/sortie et du niveau de colmatage.

Emissions olfactives : le logiciel EXPOLL a enregistré 68 plaintes en 2008. L'arrêté préfectoral de 2005 est plus sévère en la matière que les normes de l'arrêté ministériel de 2008.

Les appelants au N° vert n'étant pas recontactés, il sera à nouveau demandé à l'exploitant d'apporter une réponse systématique à chaque appel reçu.

Rejets d'eaux : les eaux sont réutilisées sur le site, il n'y a pas d'évacuation en milieu extérieur ou vers une station d'épuration, les suppléments sont expulsés sous forme de vapeur d'eau par le biofiltre. Par ailleurs, la valeur en hausse des matières en suspension dans les eaux industrielles, constatée en mars 2008, s'explique par le nettoyage du déboureur et la pollution éventuelle de l'échantillon au point de prélèvement.

Nuisances sonores :

- limitation de l'utilisation du klaxon : une note a été adressée aux utilisateurs du site ;

- déchargement du verre : sauf surcharge éventuelle, la fosse intérieure est utilisée prioritairement ;
- essai de fonctionnement nocturne : même en cas d'opération particulière, il convient de respecter les valeurs d'urgences pour les riverains.



Projets de réalisation sur le site

1) Optimisation de la ventilation de l'UTB

L'engagement d'un processus d'optimisation est indispensable pour remédier :

- aux problèmes de sécurité pour les opérateurs (ex : la mise en dépression des tunnels prévient les émissions gazeuses non maîtrisées) ;
- aux nuisances olfactives ressenties par les riverains (ex : par un meilleur captage de l'air intérieur) ; la source d'odeur n'est pas le biofiltre, mais émane d'autres zones du site, dont le convoyeur extérieur.

Le planning de réalisation est le suivant :

- septembre – octobre 2009 : démarrage des travaux après attribution du marché à l'entreprise choisie
- 6 mois d'intervention (pour ne pas perturber le fonctionnement de l'exploitation)
- fin des travaux prévue en février 2010.

Un nouveau dossier de demande d'autorisation au titre des ICPE doit être déposé par l'exploitant.

Une réunion avec les riverains est envisagée ultérieurement afin de préciser les nuisances éventuelles dues à la mise en place des travaux.

2) Bâtiment de transfert "des encombrants"

Un hall prévu pour le stockage des balles de tri est provisoirement utilisé comme lieu de transfert des encombrants (ses ouvertures ont été automatisées fin avril 2009).

Les travaux de construction d'un nouveau bâtiment spécialisé, d'une surface de 1 000 m², démarreront au cours de ce dernier trimestre 2009 pour une durée de 6 à 7 mois et un coût de 1.35 M€.

Cet aménagement permettra de maîtriser les flux et les émissions de poussières générées par le broyage des encombrants, voire les risques d'incendie qui peuvent être provoqués notamment par la présence de fusées de détresse. Les zones de déchargements seront séparées pour améliorer la sécurité des opérateurs.

3) Autres aménagements

Réalisés en 2009 :

- automatisation des portes du hall provisoire de réception des encombrants
- révision des locaux sociaux du centre de tri

Prévus en 2009 :

- plan de gestion de la peupleraie (sur 12 ans). Il faut privilégier les espèces non allergisantes.
- gardiennage sur site
- vidéo-surveillance (le projet est reporté en fin d'année afin d'intégrer les réseaux dans le lot du marché de travaux du nouveau bâtiment).

Prévus en 2010 :

- projet de couverture de la zone de chargement pour éviter l'envol des papiers et journaux (centre de tri).

Questions diverses

Fissuration des bétons sur le tunnel :

Cet élément est connu depuis la réception des travaux de l'installation en 2007, le solde du marché n'a d'ailleurs pas été versé, et les réserves n'ont pas été levées. Des expertises béton ont été menées en 2008, le constructeur s'est engagé en début 2009 à remettre en ordre les fissures. Cette situation a entraîné la fermeture de deux tunnels, quatre ayant déjà subi des travaux. On note que la contenance de la fosse est de 1500 m³, celle d'un tunnel de 170 tonnes, soit 400 m³.

Secours incendie :

Concernant les mesures prévues en matière de détection incendie, un dossier sera transmis au SDIS et une réunion organisée.

En outre, il serait souhaitable que les éventuelles alertes de secours localisent clairement la provenance d'un feu, soit sur la zone de travail de GEVAL, soit celle d'ECOTRI, et le contact téléphonique.



JEUNESSE



► Un plein d'activités au service jeunesse

Durant les deux mois d'été, le ticket-sport accueillait, chaque jour, les jeunes de 11 à 16 ans, à l'Espace Albert-Le Vu, situé place Sœur-Hélène. Un grand choix d'activités figurait au programme : acrobancane, art du cirque, ateliers (coiffure, cuisine, jardinage, manucure, théâtre), aviron, barbecue, char à voile, billard, bowling, équitation, escalade, catamaran, fun boat, kayak de mer, judo, paint-ball, olympiades, patinoire, pétanque, quad, sculpture ballon, tags/graff, tennis de table, VTT, déplacements à Groix, au parc de l'Odét, à l'Océanopolis, etc.

La session de juillet était dirigée par Katell Loy, aidée de cinq animateurs : Alexia, Élise, Émilie, Ewan, Lucie.

Dirigée en août par Pascal Bouquin, l'équipe d'animation était composée de 3 animateurs : Lucie, Nordhal et Ugo, 106 jeunes de 12/13 ans en majorité, dont 69 garçons et 37 filles ont participé en août. Le stage d'équitation à Kerviec, la confection de la fresque et le déplacement à Groix (40 participants) figurent parmi les temps forts de ce mois d'août.



► Une magnifique fresque

Dans le cadre des activités du Ticket-Sport, six jeunes ont réalisé une fresque sur le mur du salon de coiffure "Valérie", situé au centre commercial de Kério.

Avec l'accord de la propriétaire et de Pascal Bouquin, responsable de l'espace jeunesse, les jeunes accompagnés de Hugo, animateur de la structure, ont pris le temps d'exprimer leur créativité. Une jolie fresque artistique, très expressive, de 4 mètres sur 2 mètres attire le regard des passants.



▶ Animations jeunesse pour les 3/12 ans

Le centre de loisirs du "Grand Chêne" a fermé ses portes le 1^{er} septembre sur un bilan très satisfaisant.

Il a été constaté une hausse de fréquentation (présence de 104 enfants en moyenne journalière pour juillet et de 66 pour août).

Direction : Gilbert Fraboulet, aidé de 17 animateurs pour juillet et Franck Strugeon, aidé de 9 animateurs pour août.

Tout au long de l'été, l'accueil de loisirs a mis en avant des activités au plus près de la nature (pêche, découverte de l'estuaire du Scorff, visite à la ferme, au zoo, promenade écologique, jeux buissonniers, construction de cabanes, journée en bord de mer, activité voile...) qui ont été appréciées des enfants.

Des grands jeux collectifs, activités manuelles, ateliers d'expression (musicale, corporelle, mimes...) et baignades à la piscine municipale ont complété le projet d'activité soigneusement préparé par chaque équipe d'animation. Le mini-camp à Riantec et les nuitées proposées au centre ont encore connu un vif succès et ont permis aux enfants de mieux découvrir les joies de la vie en collectivité.

Coût réel pour une journée : 24,71 €.

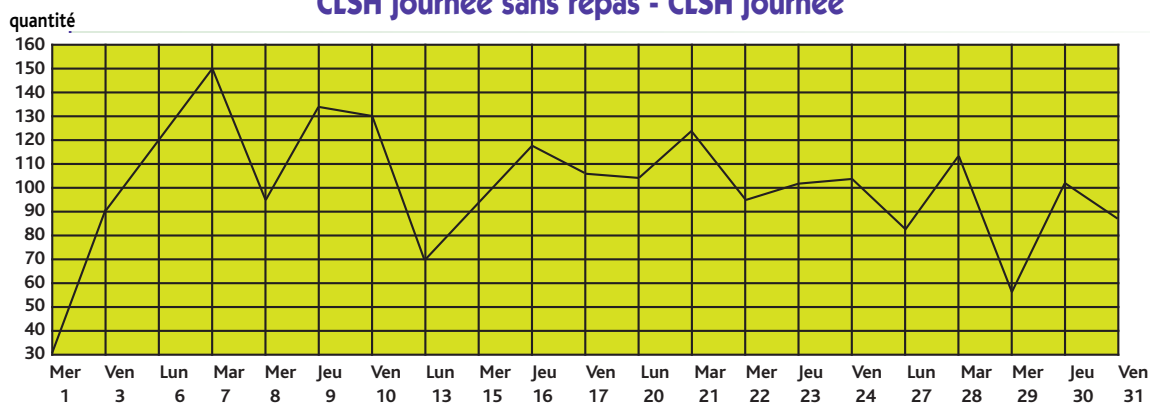


Accueil de loisirs – petites et grandes vacances scolaires

Depuis avril 2009, les familles Caudanaises ont la possibilité de bénéficier de tarifs forfaitaires pour une fréquentation assidue (présence de cinq jours consécutifs, week-end et jours fériés non compris). Ex : du lundi au vendredi ou du mercredi au mardi suivant).

Tarifs valables uniquement sur préinscription en mairie.

CLSH journée sans repas - CLSH journée



▶ A la découverte du mini-tennis

Le samedi 12 septembre, une séance de découverte du mini-tennis était organisée sur les courts du tennis municipal.

Cette animation, proposée aux jeunes de 5 à 7 ans, avait pour objectif de découvrir le sport de façon ludique.

Pour les jeunes de 8 à 17 ans, des courts de tennis sont proposés pour tous niveaux.

A partir de 18 ans, le tennis-club propose aux adultes des adhésions simples, des cours et des entraînements collectifs (débutant, perfectionnement, compétition).

Tél : 02 97 05 59 07



▶ Les subtilités du ballon rond

Caudan Sport dont le siège est situé à Kerséver, dispose d'une école de football.

Chaque mercredi après-midi, une centaine de jeunes se retrouve sur la pelouse de Kergoff pour découvrir les subtilités de ce sport collectif. Pour les catégories U10-U11, U6-U7, U8-U9 (ex-poussins, ex-débutants), les séances sont encadrées par Bruno Bichelot, Jean-Claude Even et Yann Le Douaron.

Chaque samedi après-midi, ces jeunes ont rendez-vous sur le terrain de Kério ou à l'extérieur de Caudan pour jouer contre leurs homologues du secteur.



► Ecole maternelle Debussy

Pas de grande modification dans la composition de l'équipe enseignante de l'établissement qui compte un effectif de 119 élèves, soit 5 de plus que l'an dernier.

Le poste de direction est assuré par Sylvie Leligny, chargée de la classe de moyenne/grande section, remplacée le lundi par Tatiana Woillez.

Annick Drapier, chargée de la petite section, Corinne Thibault de la petite et moyenne section, Caroline Robert-Estéban de la grande section, complètent l'équipe enseignante de ces quatre classes.

Le projet de l'école est d'individualiser les apprentissages dans le domaine de la langue. Des sorties scolaires en relation avec le travail réalisé en classe, seront organisées en cours d'année.



► Ecole élémentaire Jules-Verne

Des effectifs en hausse pour le directeur, Lionel Caradec

Avec un effectif de 194 élèves, l'ouverture d'une huitième classe a été confirmée à l'école élémentaire Jules-Verne.

Dirigée par Lionel Caradec qui assure aussi la classe de CM2, l'équipe pédagogique se compose comme suit : Anne Le Mestre et Michèle Delage pour les deux classes de CP, Nolwen Morvan pour la classe de CE1, Marc Le Teuff (nouvel enseignant venu de Quéven) pour la classe de CE1/CE2, Pascale Conan pour le CE2, Anne-Sophie Roul pour la classe de CE2/CM1 et Martine Morantin pour la classe de CM1/CM2. Soazig Guillaumaud occupe le poste de nouvel emploi de vie scolaire et Frédéric Levent, celui de remplaçant, rattaché à l'école.



► Ecole primaire Saint Joseph

Répartis en 14 classes, 365 élèves dont 152 en classes de maternelle, sont scolarisés.

Quelques modifications sont intervenues dans l'équipe enseignante dirigée par Alain Morhan, à savoir : l'arrivée d'Anne Lelièvre en petite section, de Marc Jéhanno en CP, de Mélinda Rault en CE1 et de Carole Ehouarne en CM1. Par ailleurs, l'autre classe de petite section est assurée par Mari-Wenn Falquérho et celle de CP/CE1 par Sophie Launay.

Cette nouvelle année est placée sous le signe des "métamorphoses", thème choisi pour l'ensemble de l'école.

Durant la période estivale, un nouveau parking, équipé d'une rampe d'accès, a été aménagé sur l'ancien plateau de sport situé en contrebas de la maternelle. Il est mis à disposition du corps enseignant, du personnel et des parents d'élèves de l'école et du collège.



► Le collège Saint-Joseph

Pour la deuxième année consécutive, Danielle Cormier dirige le collège. Avec un effectif de 235 élèves, répartis sur dix classes, 21 professeurs composent l'équipe enseignante.

Un bémol : la fermeture d'une classe de sixième, imputable au déficit du nombre d'élèves de CM2 de l'an dernier entrant en sixième à la rentrée de septembre.

Pour remplacer les deux départs en retraite (M. Philippe et Mme Jaffré), Jean Morazé assure le poste d'enseignant pour le sport et Céline Granger pour l'anglais. Le développement durable est le fil conducteur de l'année.

ÉCOLES



► Bienvenue aux enseignants

Le lundi 14 septembre, le maire Gérard Falquérho et Jacques Hério, adjoint aux affaires scolaires, accompagnés de quelques élus, ont reçu les enseignants en mairie.

Cette rencontre permet d'accueillir les nouveaux enseignants et de faire le point sur la rentrée.

Des travaux d'investissement importants et des travaux d'entretien courant ont été effectués durant l'été à l'école maternelle Debussy et

élémentaire Jules-Verne.

A l'école Saint-Joseph, une nouvelle aire de stationnement a été aménagée par l'OGEC (organisme de gestion), 40 places sont ainsi disponibles.

Ceci permet l'accès au groupe scolaire par un chemin sécurisé en évitant la voie publique.

Les crédits de fonctionnement (B.P. 2009) se répartissent comme suit : Debussy : 8 756 € ; Jules Verne : 18 569 € ; Saint-Joseph : 19 061 € + 262 788 € au titre de la convention municipale.

Afin d'améliorer la sécurité à proximité des écoles, la collectivité va réaménager les carrefours des rues Saint-Joseph/Sainte-Anne et rues des Chênes/Jean-Pierre Calloch.

Avant de formuler "son message de confiance et de reconnaissance pour le travail réalisé par chaque enseignant", le maire invitait les trois directions à présenter leur équipe pédagogique.

RENTÉE SCOLAIRE 2009/2010					
PUBLIC			PRIVÉ		
ÉTABLISSEMENT	EFFECTIFS		ÉTABLISSEMENT	EFFECTIFS	
	2008	2009		2008	2009
Maternelle DEBUSSY	114	119	Maternelle SAINT-JOSEPH	160	152
Élémentaire JULES-VERNE	184	194	Primaire SAINT-JOSEPH	203	213
TOTAL	298	313	TOTAL	363	235
			Collège SAINT-JOSEPH	254	235
TOTAL GÉNÉRAL	2008 : 915		2009 : 913		



► CME

Le mercredi 23 septembre a eu lieu un rassemblement organisé par Cap l'Orient dans le cadre du projet "clé pour l'Avenir" valorisant la convention internationale des droits de l'enfant.

Les enfants du Conseil Municipal Enfants de Caudan se sont mobilisés. Ils sont allés chanter "Grandir sans la violence. Ni mendiant, ni soldat. Grandir sans différence. Ne jamais avoir froid". Ils étaient 130 enfants de Cap l'Orient réunis au parc Chevassu à Lorient.

Leur prestation sera enregistrée sur une clé USB qui contiendra également un diaporama expliquant les 12 principes fondamentaux de la Convention des droits de l'enfant.

La commune de Caudan a fait le choix de participer à ce projet. Cette clé sera distribuée aux enfants des classes de CM1 et CM2 pendant la semaine des droits de l'enfant, annoncée du 16 au 21 novembre.

► La médiathèque et les écoles

La médiathèque continue à participer au prix des Incorruptibles, seul prix littéraire décerné à des livres jeunesse par leurs jeunes lecteurs.

Elle coordonne le déroulement du prix sur l'année scolaire d'octobre à mai (vote), de la découverte des livres par les enfants, en passant par l'invitation d'un auteur à une rencontre avec ses lecteurs.

Cette année, deux sélections seront particulièrement examinées : celle de maternelle de grande section des écoles Debussy et Saint-Joseph ainsi que celle de CE2/CM1 de Jules-Verne et Sainte-Anne.

D'autres classes (primaire et collège) y participent également.



PATRIMOINE



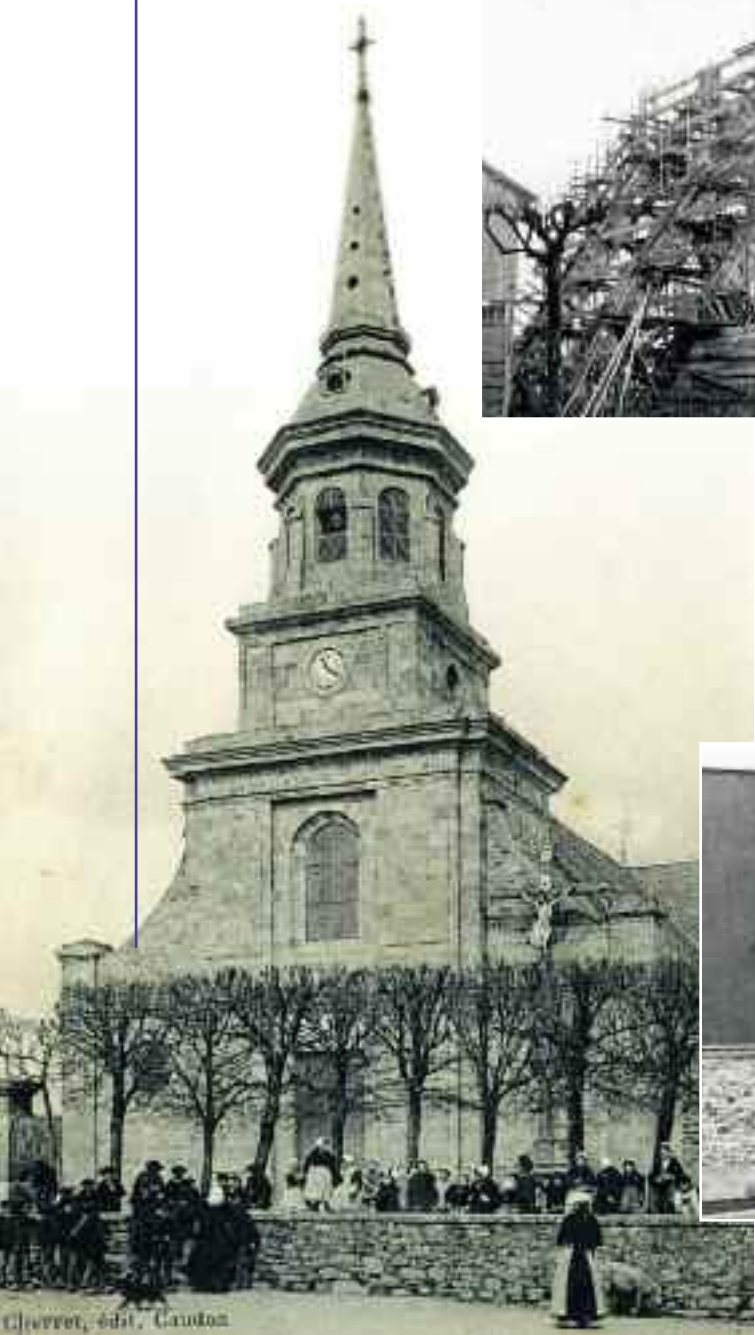
► L'histoire de Caudan au travers de 250 photos agrémentées de brefs commentaires

A l'issue d'un grand travail de collectage et de recherches de documents confiés par des particuliers ou organismes divers, le comité de pilotage des photos anciennes et la municipalité invitent le public à découvrir l'exposition qui se tiendra à la médiathèque, du samedi 31 octobre au samedi 28 novembre 2009.

Heures d'ouvertures : le mardi de 15 h 30 à 18 h, le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le vendredi de 10 h à 12 h et de 15 h 30 à 18 h, le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Exceptionnellement, la médiathèque sera ouverte le lundi 2 novembre de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h (uniquement pour l'exposition).

La période de guerre 1939/1945 tient une place importante dans ce travail de recherches. Toutefois, l'exposition de photos anciennes retrace l'évolution de Caudan depuis 1900.



► Le nom des villages

Sur la centaine de villages et de hameaux que compte la commune, près de la moitié commence par le préfixe Ker. Ceci témoigne d'une implantation celtique très ancienne sur notre région proche de l'océan.

Selon le manuel de Loeiz Herrieu : "le mot Ker (ville, village) ne peut s'appliquer à une maison faisant partie d'une agglomération". C'est donc une erreur d'appeler Ker une villa, une résidence située dans une ville, un bourg, un hameau. Dans ce cas, il convient de prendre le mot Ti.

Donner la signification des noms de villages est une entreprise ingrate. Faire de l'éponymie est une science peu exacte car les noms de lieux-dits ont, la plupart du temps, évolué au cours des âges.

Nos ancêtres donnaient la plupart du temps à leur hameau ou leur maison, soit le nom du premier occupant, soit un nom ayant rapport à un évènement, soit parfois un nom d'animal.

Pour Caudan, la version la plus vraisemblable serait la suivante :

- Kéradélys ► nom de famille ou village du lys.
- Kérandouaré ► terre reçue en héritage.
- Kéranthro ► situé dans un tournant, une bifurcation.
- Kerbaudrec ► nom de famille.
- Kerbellec ► où résidait un prêtre, ou village originel d'un prêtre.
- Kerbihan ► petit village.
- Kerbéban ► sans doute une déformation de Kerbihan.
- Kerblei ► (devenu Kerblaye) village du loup.
- Kergoler ► le village où existe une ancienne aire à battre.
- Kerguen ► village blanc où habite Le Blanc.
- Kergranne ► le grand village.
- Kéraud ► village ou existait peut-être jadis une roue élévatoire
- Kério ► c'est le village d'un certain Rio, en breton Rieu, c'est-à-dire le Roy...

Des noms comme le Pape, l'Evêque, le Roi, Ménarc'h (le moine) sont tout simplement la consécration d'un surnom donné au porteur en raison des rôles qu'il jouait dans les pièces religieuses ou "Mystères" qui se jouaient dans les villes ou villages. Pratiquement jusqu'au XVI^e siècle, les gens ne portaient qu'un prénom de baptême suivi d'un surnom qui devint le nom de famille à la création de l'état-civil.

- Kervéno ► le village des frênes.
- Kerzau ► (devenu Kerzo), village des vaches, sans doute KerSaoz, le village de l'Anglais. A la suite des guerres, les troupes anglaises de passage laissaient souvent de la descendance plus ou moins légitime ; les voisins ne manquaient pas de le rappeler.
- Kerhet ► Het est un vieux mot breton qui signifie "bois". Il est possible d'employer le mot Kergoed (village du bois).
- Kerloïc ► village du petit ruisseau.

Autres significations :

- Koetforn ► (devenu Coetforn) - le bois du four, c'est-à-dire le bois qui alimentait le four du boulanger.
- Kohic ► (devenu Cohic) sans doute déformation du Gouéhig, petit ruisseau, celui qui effectivement coule dans ce vallon.
- Kosque ► (devenu Cosquer) le vieux village.
- Gorlez ► plutôt Gohlez, la vieille cour, ce dernier terme étant pris dans le sens de cour clôturée.
- Guernevé ► la ville neuve.
- Laymat ► ou Lehmad, le lieu riche, fertile.
- Nelhouët ► l'ange du bois.
- Treskoëd ► (devenu Trescouët) – à travers le bois.
- Lamouhic ► le lieu d'un certain Mohic, ou cochonnet.
- Lann er groez ► la lande où s'élève, ou s'élevait un calvaire.
- Lann Sévelin ► lande appartenant à la chapelle de Saint Séverin. Cette dernière disparue à la Révolution, disposait de revenus appréciables.



- Le Gouello ► il existe dans les Côtes d'Armor une région dénommée Le Goëlo, en breton "Ar Haeleu", mutation de "Kaeleu", domaine, propriété, seigneurie.
- Moulin du Gundo ► (devenu Guindo) en breton Melin Broch... Il existait à Caudan, au moins deux moulins à eau, celui-ci et Melin Rouz dont on peut voir les ruines au bord du ruisseau au sud-est du bourg. Un moulin à vent faisait tourner ses ailes sur la butte de Kério, mais le bulldozer en a eu vite raison lors du remembrement.
- Le Lanio ► les petites landes.
- Le Poux ► la seigneurie du Poux dont le siège était à Plouay, possédait des terrains sur Caudan. Les seigneurs du Poux ont été parmi les bienfaiteurs du secteur.
- Le Scouel ► (devenu Scouhel) - sans doute déformation de Skornel ou petit Scorff (forme de faucille). Autrefois, un bras de cette rivière (Skorn en breton, rivière glacée) devait serpenter au pied de la falaise, avant l'envasement du palud actuel.
- Le Zance ► vieux terme breton signifiant vaine pâture, ou pâture communale si l'on veut.
- Lézevorch ► lisons Léz-ar-vorc'h, la cour, la ferme dépendant du bourg.
- Locmaria ► le village de la Vierge. Il s'y trouvait une chapelle. Ses pierres ont servi à remblayer un chemin, y compris le beau bénitier, brisé à coups de masse.
- Montagne du Salut ► un certain nombre de collines porte ce nom en Bretagne. Il désignait la plus part du temps un point de vue où l'on découvrait l'horizon, une chapelle, une église. En l'apercevant, tout bon Breton ôtait son chapeau tandis que les femmes se signaient. De "Manne Salud" on pouvait découvrir jadis le clocher d'Hennebont et la chapelle de Locmaria.
- Penhouet ► l'extrémité du bois.
- Penprat ► l'extrémité de la prairie.
- Rest en Drezen ► Rest était le synonyme de Moustoir, sorte de communauté religieuse. Celle-ci était placée sur un chemin de traverse.
- Saint Coner ► Il devait y exister un oratoire dont on a depuis longtemps perdu la trace.
- Poulhalec ► la marre aux saules.
- Pendreff ► extrémité de la colline – autre signification : fin de la trêve ou territoire déterminé.

N'hésitez pas à nous faire part de vos observations éventuelles sur les origines des noms de villages.

CULTURE



► 40 élèves de Betty ont exposé tout l'été

Cet été, la médiathèque a reçu une magnifique exposition d'œuvres d'une quarantaine d'élèves de Betty Jeanneteau, professeur à l'Amicale Laïque et Caudan Vous Accueille.

Une occasion pour les visiteurs de découvrir les talents cachés de nombreux Caudanais et d'admirer une grande diversité de peintures (huiles, pastels, aquarelles, sanguines...).

A l'entrée de l'exposition, trônait une curieuse panoplie d'outils fatigués (pinces, tubes de peintures, couteaux, assiettes, éponges). Lors du vernissage de l'exposition, un texte sur la vie de ces outils, était présenté avec humour par Albertine Courtet ; commentaire copieusement applaudi par l'assemblée.

Diplômée des Beaux Arts de Nantes, ce professeur dispense son savoir depuis plus de 20 ans, à Caudan.



▼ Un circuit des chapelles

A l'initiative d'Hélène Barazer, Caudanaise passionnée d'art sacré en Bretagne, un circuit des chapelles, intitulé "Art et patrimoine", a permis au public de découvrir l'intérieur de quatre chapelles, situées sur Caudan et Cléguer.

Une porte ouverte, mise en place par chaque association de quartier en collaboration avec la commission de la culture, était organisée du samedi 25 juillet au dimanche 16 août.

Pour Caudan, il s'agissait de la chapelle du Trescouët, agrémentée d'une quarantaine d'œuvres de patients du centre hospitalier Charcot, intitulée "Uniques et Unis". Dans celle du Nelhouët, une exposition de magnifiques bannières d'ici et d'ailleurs, laissait apparaître la richesse de ce patrimoine qui fait toujours la fierté de nos traditionnels pardons. Pour Cléguer, la chapelle du Bas Pont-Scorff recevait une exposition remarquable "Or et Argent", mise en place par Hélène Barazer.

Quant à la chapelle Saint-Nicolas de Keryard, elle était agrémentée de jolies peintures et de sculptures sur lierre, œuvres de Lucienne Person de Plœmeur.

A l'issue de ces trois semaines de porte ouverte, un verre de l'amitié était offert par les Amis du Nelhouët, sur le site de la chapelle. Une occasion pour le président, Robert Padellec de remercier les bénévoles ayant assuré au quotidien une ou plusieurs permanences et pour le maire, Gérard Falquérho, de remettre une composition florale à Hélène Barazer pour ce travail remarquable.



Le Christ en croix : un travail minutieux de restauration

Inscrit à l'inventaire des monuments historiques, le Christ en croix de la chapelle du Trescouët, vient de subir une cure de jouvence.

Après avis favorable du conseil municipal et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, un important travail de restauration a été confié à l'atelier Gilbert Le Goël de Bieuzy-Les-Eaux, pour un coût de 10 816 €.

L'association des Amis du Trescouët a participé à cette dépense, à hauteur de 1 000 €. Après subvention de l'état, du Conseil général du Morbihan et du Conseil régional de Bretagne, la somme de 2 617 € reste à charge de la commune.

Réalisé en bois polychrome, ce Christ en croix présentait de nombreuses craquelures et vermoultures, dues aux effets du temps. 200 heures de travail réparties sur 8 mois, ont été nécessaires pour finaliser cette œuvre dans le respect du bois et des couleurs.

Dès le vendredi 25 juillet, la sculpture était visible du public chaque après-midi, dans le cadre du circuit des chapelles.



CULTURE

La médiathèque dans les étoiles

60 ans après les premiers pas de l'homme sur la lune, 2009 a été instituée "année mondiale de l'astronomie".

Différentes animations sont proposées :

- l'installation d'un planétarium du 6 au 17 octobre (structure gonflable en demi-sphère). 16 séances, destinées à tous publics sont prévues (renseignements et inscriptions à la médiathèque).
 - Intervention le mercredi 14 octobre, de l'association "Les Petits Débrouillards" pour une approche de l'astronomie au travers d'expériences et de jeux scientifiques (3 ateliers d'une heure sur inscription préalable).
 - Jusqu'au 17 octobre, la médiathèque proposera de découvrir de nouveaux documents sur ce thème.
- D'octobre à décembre, la médiathèque organisera des séances "films", agrémentées de dessins animés et documentaires, le mercredi après-midi à destination du jeune public. Se renseigner sur place.
- Une soirée conte "Une carte du ciel sens dessus-dessous", animée par Anna Lazowski, est annoncée pour le vendredi 11 décembre, à 20 h 30.



Théâtre de Lorient

Dans le cadre de l'opération "spectacle en bus" le Grand Théâtre de Lorient et le Centre Dramatique de Bretagne, associés à Cap l'Orient et à la CTRL, proposent des spectacles à prix réduit :

- "L'empereur de Chine", le mercredi 9 décembre, réservation au plus tard le jeudi 3 décembre 2009
- "Circus Klezmer" de Barcelone, le mardi 9 février, réservation au plus tard le mardi 26 janvier 2010
- "Petites histoires.com", le vendredi 21 mai, à 20 h 30, réservation au plus tard le vendredi 7 mai 2010 (réservation à la médiathèque).

Les tickets de transport (aller-retour) et les billets pour chaque spectacle sont remis dans le bus (départ à 19 h 55) devant la mairie.

Horaires d'ouverture de la médiathèque :

Le mardi de 15 h 30 à 18 h ; le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h ;
le vendredi de 10 h à 12 h et de 15 h 30 à 18 h ;
le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Vie associative

Les Caudanais ont à leur disposition un grand choix d'activités sportives, culturelles et sociales. Plusieurs associations totalisent un effectif de plus de 100 adhérents, à savoir : Amicale Laïque (430), Association Musicale (300), Caudan Basket (130), Caudan Gymnastique (120), Caudan Sport (plus de 300 licenciés), Caudan Vous Accueille (200), Club de l'Amitié (160), Foyer Culturel des Jeunes (500), Scorff Handball (140), Tennis Club (150).

Depuis la réalisation de la plaquette (septembre 2008), quelques modifications sont intervenues au niveau des responsables d'associations :

- Amicale de Parents d'Elèves des écoles publiques : président : Yannick Havart, école élémentaire Jules-Verne
- Association Musicale : présidente Danielle Gens, tél. 02 97 05 56 28
- Caudan Sport : président Serge Tanguy, tél. 02 97 05 73 26
- Société communale de chasse : président Adrien Le Masson tél. 02 97 36 58 01.

Musique et chant : des cours individuels ou collectifs



Depuis mi-septembre, l'association musicale a repris ses activités.

Lors de l'assemblée générale du vendredi 11 septembre, Joël Le Gall, responsable de l'association, a présenté les différentes disciplines enseignées dans les locaux de l'Espace Rostand.

Les effectifs devraient atteindre le nombre de 300 élèves. Le bilan financier qualifié de "serré", présenté par Danielle Gens, a été adopté à l'unanimité.

Quelques nouveautés ou projets :

- la création d'un jardin d'enfants, le mercredi à 11 h (à partir de la moyenne section)
- la création d'une chorale d'enfants et ados
- un stage de percussions africaines, le 23 novembre
- un échange entre chorales d'enfants, le 13 décembre
- un échange avec les Iles du Ponant
- un déplacement dans les Pyrénées, à Mourins, antenne du conservatoire de Pau, en février
- stages de violon et corde, de musique traditionnelle, de chant classique (à programmer)

A l'issue de l'assemblée, les élèves ont pris contact avec leurs enseignants respectifs (17 au total).

VIE DE...

► Job Le Ferrand, nouveau centenaire

Depuis Louis Cavil du Nelhouët, décédé le 11 mars 1985, à l'âge de 102 ans (moins un mois), Joseph Le Ferrand, dit "Job" est le premier homme Caudanais à souffler les cent bougies.

Jeudi 17 septembre, jour de son anniversaire, une réception en son honneur était organisée en présence de ses deux fils, Louis et Anicet, venus en famille fêter l'évènement.

Né à Inguiniel dans une famille de trois enfants, Job s'est retrouvé orphelin de mère, dès l'âge de 4 ans.

A l'issue d'une courte scolarité, il a été employé comme ouvrier agricole dans différentes fermes d'Inguiniel.

A l'âge de 20 ans, il a débuté son service militaire, à Coulommiers. A son retour, il sera employé agricole au village de Manéform à Caudan.

Le 1^{er} avril 1933, il a épousé Marie-Anne Charpentier de Parc Nénesse, village voisin. Le couple s'installe au Gouélo pour tenir la ferme familiale.

Le 2 septembre 1939, Job est mobilisé et fait prisonnier jusqu'au 5 avril 1945.

En 1947, le couple s'installe à Parc Nénesse et reste dans la ferme jusqu'en 1962, date à laquelle, l'exploitation est cédée au fils Anicet.



Pour atteindre la retraite, Job travaille dans différentes entreprises locales. Son épouse décède en mai 1973.

Très dynamique et adroit de ses mains, il profite de la retraite pour s'adonner à son passe-temps favori : la fabrication de paniers et de ruches.

Depuis l'année 1999, il réside au foyer du Belvédère. Malheureusement, il a subi une perte totale de la vue en avril 2006.

Avant de prendre le verre de l'amitié, le maire Gérard Falquérho, accompagné d'Armelle Guilloux, adjointe aux affaires sociales et Jacques Pencilac'h, président de l'UFAC, ont félicité Job pour son grand âge et sa bonne humeur appréciée de tous.

7 petits-enfants et 15 arrière-petits enfants complètent la famille du nouveau centenaire.



► Menu gastronomique au repas des aînés

Le jeudi 17 septembre, les 250 personnes qui avaient répondu à l'invitation de la municipalité et du CCAS ont apprécié ce moment de détente placé sous le signe de la bonne humeur.

Cet après-midi festif est organisé tous les deux ans (année impaire) en alternance avec une sortie à l'extérieur de la commune (année paire). Tout au long du copieux déjeuner, les convives étaient invités à danser au son de l'accordéon de Martial Le Cunff qui assurait l'animation musicale.

Parmi les invités, à noter la présence de Jeanne Gouariguer qui a fêté ses 99 printemps le 12 mai dernier.

Ancienne exploitante agricole à Kérluvé, elle a quitté Caudan en 1958 pour Lanester.

Elle réside actuellement au Belvédère.

Mme Gouariguer, encore très dynamique, a été la première femme de Caudan à conduire une automobile (camionnette bâchée).

Après leur allocution respective, le maire, accompagné de l'adjointe aux affaires sociales, Armelle Guilloux, ne manquait pas de féliciter la grande dame tout en lui remettant quelques douceurs.



► La médaille d'or pour Josiane Guillemot

Lors de l'assemblée générale de la Ligue de Bretagne de Tennis de Table, qui s'est déroulée le mardi 26 septembre à Rennes, Josiane Guillemot a reçu la médaille d'or de la Jeunesse et des Sports.

Licenciée du tennis de table depuis plus de 30 ans, Josiane occupe d'autres fonctions au sein du Foyer Culturel des Jeunes.

Depuis 1986, elle assure les fonctions d'arbitre et de juge arbitre lors des manifestations pongistes mais aussi l'encadrement des jeunes lors des entraînements et les déplacements sportifs et ce, depuis 33 ans.

Elue depuis 1983 au comité départemental du Morbihan, elle a occupé divers postes (responsable des jeunes, des féminines) et surtout secrétaire du comité de 1988 à 2008. Elue à la Ligue de Bretagne en 1987, Josiane a assuré la responsabilité de la commission régionale des jeunes et des féminines.

Actuellement, elle est responsable de la commission sportive départementale et du critérium fédéral et membre de la commission sportive régionale.

Félicitations et un grand bravo à notre sportive Caudanaise.



► La commune sur le chemin d'une deuxième fleur ?

C'est en 2007 que la commune a obtenu sa première fleur. Le 21 juillet 2009, le jury régional du fleurissement a fait une halte à Caudan pour juger à nouveau la qualité du fleurissement communal.

Les critères retenus pour l'attribution d'une nouvelle fleur portent sur l'amélioration du cadre de vie et la qualité des espaces verts (originalité, diversité, propreté).

La protection de l'environnement fait également partie des critères de décision (désherbage manuel, recyclage des déchets, gestion de l'eau etc.).

A l'issue de cette visite, le jury a félicité l'équipe municipale des espaces verts pour le travail réalisé tant au niveau de l'entretien des différentes pelouses et espaces fleuris que de la taille des végétaux.

Cela suffira-t-il pour l'obtention d'une deuxième fleur ? Réponse en novembre.



39 Allemands du district de Speicher accueillis en juillet

Le samedi 11 juillet, un groupe de 39 Allemands est arrivé du district de Speicher pour un séjour de cinq jours, en familles d'accueil dans le cadre du jumelage.

L'après-midi, après une balade en direction de Guidel, les familles se sont retrouvées sur la place de la mairie pour l'inauguration de la plaque des 15 ans du jumelage, offerte l'an dernier par nos amis de Speicher.

Ce moment solennel était animé par le maire Gérard Falquérho, accompagné de Marianne Puren, présidente du comité de jumelage de Caudan, Rudolph Becker, maire du district de Speicher et Klaus Kreps, président du comité Allemand.

A noter la présence de trois jeunes du Conseil Municipal Enfants qui avaient préparé un gentil discours de bienvenue.

Le lendemain, direction Sainte-Anne d'Auray pour une messe à la basilique et pique-nique puis visite d'une brasserie à l'eau de mer et retour par la ville de Vannes.

Le lundi, traversée de la rade en batobus pour pique-nique aux abords de la plage de Port-Louis.

Le soir, la présence des Allemands au repas servi à Kergoff, par le comité de jumelage, a été particulièrement agréable pour les uns et les autres. Ce repas précédait les traditionnels bal et feu d'artifice, offerts par la municipalité.

Le mardi, déplacement au Faouët pour la découverte de la chapelle Sainte-Barbe et repas servi à La Rose Des Vents de Guisriff.

Un repas de crêpes agrémentait la soirée officielle du mardi. A l'issue du traditionnel échange de cadeaux, un concours de chant a été très apprécié. Les Allemands ont chanté en Français et un groupe de Caudanais en Allemand. "Frère Jacques" et "Sur le pont d'Avignon" chantés par nos amis allemands ont remporté la palme.

Les amis de Speicher ont quitté Caudan le mercredi matin avec la promesse de se retrouver l'an prochain en Allemagne.



VIE DE LA COMMUNE



► Rendez-vous de la Pétanque

Pour marquer la fin de l'été, les adhérents de La Pétanque Caudanaise se sont retrouvés en famille, à la carrière de Kergoff, le mercredi 2 septembre pour une journée festive (cochon grillé et concours amical de pétanque).

Avec la plantation de fleurs annuelles et d'arbustes vivaces autour du site, cette aire de jeux devient particulièrement accueillante pour les Caudanais et autres visiteurs.

Yves Le Corre et Raymond Le Marre à l'honneur

A l'issue de l'assemblée générale de la société communale de chasse, Yves Le Corre, né le 25 mars 1924 à Gourin et Raymond Le Marre, né le 20 mai 1928 à Meslan, ont reçu la médaille de la Fédération Départementale de la chasse.

Lors de cette remise, Dominique Morvan qui vient de passer le relais de la présidence à Adrien Masson, ne manquait pas de les féliciter pour leur présence active au niveau de la société, soit plus de 40 ans.

Harry Hafeneder fait également partie des plus anciens chasseurs de Caudan.



► Tradition en pays bigouden

Mercredi 9 septembre, 99 adhérents du Club de l'Amitié ont pris la direction du pays bigouden pour la découverte du musée Hénaff, bien connu pour la réputation de son pâté plus que centenaire.

Après le déjeuner, une halte était prévue sur le site de Tronoën, chapelle du XV^e siècle et son extraordinaire calvaire représentant les scènes de la vie du Christ ainsi que la Passion.

Puis direction Penmarc'h et le phare d'Eckmül visible en mer sur 60 km et ensuite le port de Saint-Guérolé (5^e port français pour la pêche côtière).

Une visite de la biscuiterie de Pont-L'Abbé, agrémentée d'une dégustation de Kouin-Aman, complétait ce déplacement.

Le retour s'est effectué par le pont de Bénodet et le typique bourg de la Forêt-Fouesnant.



LES FÊTES DE L'ÉTÉ

► Pardon du Trescouët



Le dimanche 2 août, le traditionnel pardon du Trescouët, dédié à Notre-Dame de La Force, a été célébré par l'abbé Yvon Le Corroller, retraits à Auray, assisté du recteur Joseph Postic et de Jean-Claude Vally, aumônier du centre hospitalier Charcot.

Récemment restauré, le "Christ en croix", inscrit

à l'inventaire des Monuments Historiques, vient de retrouver sa place dans la chapelle. Une occasion pour les paroissiens d'admirer ce chef d'œuvre.

Organisé par l'association des Amis du Trescouët qui, pour l'occasion, fête son trentième anniversaire, les temps forts de la fête ont été les repas servis sous chapiteau à plus de 1 000 convives (cuisse de poulet façon Trescouët).

Le programme de l'après-midi comportait un spectacle de danses orientales avec les Almées d'Arabesque, suivi d'un concert de chants de marins des Gabiers d'Artimon.



Une soirée dansante partagée par de nombreux danseurs, animée par les 16 musiciens de l'orchestre "Passeport", clôturait ce traditionnel rendez-vous de l'été.

Quant au concours de boules bretonnes du samedi après-midi, il a dû être annulé en raison du mauvais temps.



► Pardon du Nelhouët

Le dimanche 23 août, s'est déroulé le traditionnel pardon du Nelhouët, dédié à Notre-Dame de Vérité.

Cette cérémonie, suivie d'une procession à la fontaine, était présidée par Jean-François Scanvic, ancien recteur de Lanester.

A l'issue du repas (rost er forn le midi), plusieurs animations ont rythmé cet après-midi ensoleillé. Tout d'abord, un spectacle équestre proposé par la troupe des "Cavaliers de l'aventure", des jeux bretons, un concours du gâteau breton et un fest deiz, animé par quelques valeurs montantes de la musique bretonne, ont permis au public de passer un agréable moment.

Le soir, à l'issue du repas (andouille chaude), servi sous chapiteau, les danseurs retrouvaient les groupes de musique traditionnelle pour une succession de danses.



► Le quartier de Pont Youan en fête

"Les années se suivent mais ne se ressemblent pas". Dans son mot de bienvenue, le président Dominique Poulmarc'h, rappelant le mauvais temps de l'an dernier (pluie continue), se disait particulièrement satisfait de voir une météo ensoleillée tout au long de ce samedi 5 septembre, rendez-vous annuel de fête du quartier.

Dès 14 h, les amateurs de pétanque étaient au rendez-vous (28 doublettes). Tout au long de cet après-midi festif, le crêpier et la douzaine de crêpières ont régalié de très nombreux visiteurs.

Cette 32^e édition a été un réel succès.



INFOS PRATIQUES

► La gare de Lorient

Le train est un mode de transport de plus en plus utilisé, rapide, économique, respectueux de l'environnement et la gare offre de nombreux services et des tarifs avantageux.

La gare de Lorient présente :

- une bonne desserte régionale : plus de 40 trains par jour en semaine vers différentes destinations telles que Rennes, Vannes, Quimper...
- la meilleure ponctualité de France pour les TER avec 96 % de trains à l'heure.
- une présence commerciale 7 jours sur 7 avec des agents compétents et en dehors des heures d'ouverture des guichets, des automates à notre disposition ainsi que des agents d'accueil pour tout renseignement.
- des services tels que point argent, restauration rapide, presse, location de voiture, billetterie automatique...
- des tarifs attractifs : une large gamme tarifaire proposant différents types d'abonnements hebdomadaires ou mensuels pour répondre aux besoins de déplacement des salariés, scolaires ou étudiants.

Exemple de prix avec l'abonnement de travail mensuel UZUËL :

Liaison :		prix mensuel :		prix par trajet * :	
Lorient-Rennes		233,90 €		5,56 €	
Lorient-Quimperlé		63,10 €		1,50 €	
Lorient-Vannes		90,90 €		2,16 €	

* sur la base de 21 jours travaillés par mois

De plus, depuis le 1^{er} janvier, la loi permet à chaque salarié de bénéficier d'une prise en charge de 50 % de ses frais de transport par son employeur, quelle que soit la distance ou le moyen de transport.

Pour les moins de 26 ans, les tarifs sont encore plus intéressants. Et, pour des trajets plus occasionnels, il existe le carnet PELMËL de 10 billets sur un parcours donné.

Ex : Lorient-Quimperlé : 28 € les dix billets soit 2,80 € le trajet.

Pour plus d'informations :

- ligne directe au 3635 (0.34 € la minute)
- www.ter-sncf.com/bretagne
- Contact'ter Bretagne n° vert : 0800 880 562

Nouveaux Caudanais

La municipalité invite les nouveaux Caudanais au verre de l'Amitié le vendredi 4 décembre à 18 h 30 à l'Espace Rostand

Inscriptions sur les listes électorales

Se présenter en mairie, muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile dès que possible (31 décembre dernier délai).

► Le recours à un conciliateur de justice :

Le conciliateur est une personne bénévole nommée par le Président de la Cour d'Appel qui peut vous être utile.

Il intervient gratuitement dans de nombreuses affaires :

- querelles de voisinage ou de famille,
- conflits entre propriétaires et locataires,
- problèmes opposant un consommateur à un professionnel,
- contestation d'une facture,
- mauvaise exécution d'un contrat, etc.

Son rôle est de trouver un terrain d'entente entre les parties afin d'éviter un procès long et coûteux. Si un compromis, même partiel est trouvé, il dresse un constat précisant les termes de l'accord.

Ce constat, signé par les parties, sera conservé au Tribunal d'Instance et ses termes pourront, selon la volonté des intéressés, obtenir une force exécutoire du Juge d'Instance.

Nota : il ne peut pas intervenir dans certains litiges tels que : divorces, reconnaissances d'enfants, conflits opposant un tiers à l'Administration...

Jean-Pierre Samson, conciliateur de justice, est compétent sur les communes de Caudan, Cléguer, Pont-Scorff et Quéven.

A Caudan, il tient permanence le 3^e mardi du mois, en mairie, de 9 h à 12 h.

Prendre rendez-vous au 02 97 80 59 20 (mairie).

► Trois défibrillateurs supplémentaires

Trois défibrillateurs supplémentaires viennent d'être livrés à la commune (coût : 5 598 €). Ils s'ajoutent aux deux actuellement installés à la piscine et au service jeunesse.

Les trois nouveaux sites qui sont dorénavant équipés sont les suivants : le gymnase, la salle des fêtes de Kergoff et les vestiaires du stade d'honneur de football ; les deux derniers cités devant encore être équipés d'une armoire pour être complètement opérationnels.

Des règles ont été définies pour l'utilisation du défibrillateur du service jeunesse qui est celui qui peut être mis à disposition des organisateurs de manifestations se déroulant sur le territoire de la commune. Une convention doit être établie et ceci pour chaque manifestation. Priorité est donnée aux associations ayant fait connaître leur évènement au calendrier des fêtes.

Des séances de formation à l'utilisation de l'équipement ont été dispensées au printemps. 40 personnes issues des associations y ont participé.

D'autres séances sont prévues en 2010 pour également 40 personnes dans les mêmes conditions (dates à fixer). Les associations souhaitant faire former 1 à 2 personnes peuvent s'inscrire au service jeunesse (Pascal Bouquin : 02 97 80 59 28 ou le 06 81 58 74 24).



Impôts locaux. En cette période de l'année, la traduction post-budgétaire pour les contribuables se vérifie au moment où arrivent dans les boîtes aux lettres les avis d'imposition (taxes foncières et taxe d'habitation pour les particuliers.) Il nous a paru utile de rappeler que, dans un contexte généralisé de hausse de la fiscalité locale, les taux d'imposition à Caudan n'ont pas été augmentés en 2009 et ce, pour la cinquième année consécutive. Tant mieux. Nous essaierons de les maintenir en 2010 si la situation budgétaire de la commune le permettra.

Le maintien des taux communaux ne veut pas dire pour autant que les impôts n'augmentent pas. Pour la seule part caudanaise, la hausse qui peut être constatée mérite explication. Premièrement, l'augmentation s'explique par la hausse "mécanique" annuelle des bases fiscales initiée par l'administration fiscale. Deuxièmement, l'augmentation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est du ressort de Cap l'Orient : d'une part, la loi a imposé à toutes les communes un lissage progressif dans le sens d'une harmonisation des taux avant 2015. Le taux de 2% appliqué pour Caudan restera inférieur aux taux des autres communes ; d'autre part, Cap l'Orient a voté en 2009 une augmentation de 3% de la redevance. Cette augmentation s'applique uniformément sur tout le territoire des dix neuf communes, y compris à Caudan. Enfin il n'aura échappé à personne qu'une ligne supplémentaire apparaît, pour la première fois, à la case "intercommunalité". Il s'agit de la nouvelle taxe additionnelle (ou "impôt ménage"), taxe créée par la

Communauté d'Agglomération en mars dernier et qui a fait couler beaucoup d'encre. Les élus caudanais à Cap l'Orient ont voté contre ce nouvel impôt dont l'instauration, selon nous, n'était pas justifiée.

Hôtel d'Agglomération. Le futur siège de Cap l'Orient dont le coût estimatif provisoire avoisine quelques 25 M€ a été rebaptisé (pour faire plus populaire) "Maison de l'Intercommunalité". L'examen du bordereau a fait l'objet de débats passionnés lors du dernier Conseil de communauté de septembre. Si le lieu d'implantation sur le site du Péristyle relève du débat "loriento-lorientais", il convient de rappeler (ne l'oublions pas) que la décision de principe de construction du bâtiment avait été prise au cours du précédent mandat en 2005. A l'époque, Gérard Falquérho et les élus communautaires avaient dénoncés "le coût exorbitant" de ce bâtiment.

Nous n'avons pas changé d'avis en 2009. Nous ne sommes pas contre le regroupement sur un même site de l'ensemble des services de Cap l'Orient dont l'évidence s'impose. La décision de construire le siège de Cap l'Orient était donc déjà votée et validée depuis plusieurs années. En revanche, "l'économie substantielle attendue" en terme de réduction globale des coûts ("de l'ordre 85%" nous a-t-on dit) semble peu réaliste au regard du montant de la facture qui passe de 15 M€ à 25 M€ en l'espace de quatre années. Cet Hôtel d'Agglomération, d'une conception résolument moderniste, sera donc érigé sur le lieu-même de la naissance de Lorient. Pourquoi pas. Nous aurions

souhaité, à tout le moins, un peu plus de modestie sur ce projet architectural qui nous paraît, à bien des égards, démesuré.

Tarifs du restaurant scolaire : Les collectivités ont pour habitude, chaque année, de relever les prestations municipales en fonction de l'évolution de l'inflation. Il faut savoir que les tarifs du restaurant municipal n'ont pas été augmentés depuis deux ans. Cette décision a été reconduite pour l'année scolaire 2009-2010. Il s'agit là d'un acte symboliquement fort. Au moment où des familles peuvent connaître des difficultés, nous devons rester attentifs à certaines situations individuelles, même à Caudan. Rappel des tarifs : Maternelle : 2,41 € - Primaire : 2,78 € - Collège : 3,31 €.

Visites de quartier. Comme prévu, les élus de la majorité vont revenir à votre rencontre dans vos quartiers et villages. Un certain nombre d'améliorations en terme de sécurisation des routes ont été effectuées ces derniers mois. Tout n'est pas parfait et il reste encore à faire. Nous essaierons d'améliorer ce qui peut l'être sachant que la commune est tenue, elle aussi, de respecter la réglementation en vigueur (Pour être clair, on ne pourra pas poser des ralentisseurs à chaque coin de rue et devant chaque maison). La vitesse excessive reste le dénominateur commun des doléances exprimées par les Caudanaises et les Caudanais. Faudra-t-il à l'avenir intensifier les contrôles de Gendarmerie ?

Les élus de la majorité municipale



LA TRIBUNE DU GROUPE "Caudan pour tous"

SBFM : un dénouement teinté d'espoir

Abandonnés par RENAULT en 1998, puis passés successivement par les groupes TEKSID et ZEN, les salariés de la SBFM ont connu fin septembre 2009 un épilogue heureux avec la décision de poursuite de leur activité.

Ce dénouement nous démontre qu'aucune défaite, même annoncée, ne peut être programmée par avance. Les salariés, avec leurs organisations syndicales et le soutien d'une grande partie de la population, ont su démontrer leur volonté à défendre leur outil de travail et à promouvoir les potentiels de leur entreprise.

Il revient à présent à RENAULT d'investir en premier lieu dans l'outil de production laissé en désuétude pendant ces 11 dernières années. Le constructeur s'est engagé sur un investissement de 35 millions d'euros pour moderniser ses installations immobilières et son parc de machines. Il lui revient aussi d'honorer son engagement de 20.000 à 30.000 tonnes annuelles de production. Il revient enfin aux Pouvoirs Publics et aux collectivités territoriales de contrôler ces engagements et d'accompagner par leur intervention sur le plan de professionnalisation des salariés, comme annoncé.

Avenir de la Poste

Sollicité par le "Comité Départemental Contre la Privatisation de la Poste" pour soutenir la votation, la majorité municipale n'a pas souhaité donner suite. Notre groupe "Caudan pour tous" a donc pris l'initiative d'organiser devant la Poste une votation citoyenne le samedi 3 octobre. Plus d'une centaine de Caudanais et Caudanaises s'est déplacée pour s'exprimer sur le projet de changement de statut de la Poste. Une forte majorité s'est prononcée contre la transformation de la Poste en Société Anonyme et ses conséquences : détérioration des conditions de travail, augmentation tarifaires, menaces de fermeture des bureaux de poste.

Certaines critiques se sont exprimées sur le caractère illégal de cette votation et sur la question subjective concernant la privatisation de la Poste : à ceux-là, rappelons d'une part, que 2 millions de français qui se prononcent, ce n'est pas rien et il faut en tenir compte ; d'autre part, il n'y a pas d'exemple d'ouverture de capital qui ne se soit pas terminée en privatisation.

Nous tenons pour notre part, à remercier les Caudanais(e)s, jeunes et moins jeunes, qui se sont déplacé(e)s et qui ont voulu montrer à quel point l'avenir de ce service public ne concerne pas seulement les postiers mais la population toute entière.

Site de l'ancien local Caudan sport rue des écoles (suite de la tribune d'octobre 2008)

Il y a un an, le conseil municipal s'est prononcé sur la destination de ce site, à savoir céder le terrain à un organisme en charge de réaliser un petit collectif afin de répondre à la demande pressante de logements sociaux (Pour mémoire, aucun logement social n'est sorti de terre depuis 11 ans à Caudan, un record à battre dans le Morbihan et au-delà pour des communes de même strate !!).

A ce jour, 4 organismes spécialisés dans l'habitat social ont fait connaître leurs projets. Ces projets très différents les uns des autres doivent être examinés à notre sens non seulement par les élus mais aussi par la population en particulier par les habitants du quartier concerné, et cela avant toute décision.

Nous proposerons donc à la majorité municipale lors d'un prochain conseil municipal qu'elle s'engage dans cette démarche de démocratie participative dont elle est peu coutumière. Faisons en sorte d'éviter le fiasco d'il y a 10 ans, comme l'a été le bradage de l'ancienne école publique (toujours rue des écoles) à un promoteur privé, en prenant l'avis pour une fois au moins des citoyens de notre commune.

*Les élus du groupe "CAUDAN pour tous"
Dany Bourvellec, Pascale Audouin,
Michel Jaffré, Alain Caris*

NAISSANCES du 5 juin au 24 septembre 2009

le 5 juin - PASTOR Enora, Le Cosquer
 le 10 juin - FOURDAN Paul, Le Petit Moustoir
 le 12 juin - LE BRIS Swann, Parc Nenes
 le 13 juin - MERLE-DEGOUEY Nathan,
 3, rue Françoise Dolto
 le 19 juin - MORA Lisa, Kerbéban
 le 22 juin - BODIC Emile, 6, impasse Pasteur
 le 23 juin - ROCHER Shane,
 31, rue du Professeur Cassin
 le 29 juin - de QUENGO de TONQUEDEC Yaël,
 1 ter, avenue de l'Etang

le 29 juin - TESSON Lywann,
 HLM La Rivière, Bâtiment C
 le 4 juillet - ORVAIN Elina, 7, rue Brizeux
 le 10 juillet - TOUTAIN Taïlon,
 25, rte des Sternes, Kerviec
 le 13 juillet - GUIGUENO Maélou,
 Moulin de Kérustantin
 le 14 juillet - KAZARIAN Emile,
 HLM La Rivière, Bât. E, N° 8
 le 14 juillet - GUYONVARCH Yuna,
 1, rue François Le Bail

le 16 juillet - MONNIER Bleuenn, Le Gorlès
 le 28 juillet - DUCROCQ Mathis,
 7, rés. Jean Moulin
 le 5 août - LORCY Coralie, Kergouaran
 le 8 août - LE HUITOUX Inès, 18, rte de Kerourio
 le 12 août - TRÉHIN Nathan, Penprat
 le 3 septembre - BIENVENU Maxime, Lamohic
 le 11 septembre - MAHO Shana,
 HLM La Rivière, Bât. E
 le 24 septembre - PETREL Emma,
 9, rue de Pont Scorff

MARIAGES du 20 juin au 3 octobre 2009

Le 20 Juin,
 Christophe VALADEAU
 5, rue du Dr. Fardeau - LE BLANC (Indre)
 Nadège GARNIER
 25 rue Professeur Cassin - CAUDAN
 Le 27 Juin,
 Bruno LE LESLÉ et Lydie LEGER
 Kervoter - CAUDAN
 Le 11 juillet,
 Guillaume KRAWCZYK et Hélène CHRISTIEN
 45 route des Sternes à Kerviec - CAUDAN
 Le 11 juillet,
 Christian SAULNIER et Brigitte ROY
 14, rue Abbé Guyodo - CAUDAN
 Le 18 juillet,
 Bernard PÉRON et Ghislaine PASSARD
 2 rue Eric Tabarly - CAUDAN
 Le 25 juillet,
 Martial BOUGET
 10 route des Anges -LANDERNEAU- 29
 Rozenn LE BOULAIRE
 7, rue des Pinsons à Kerdayo - CAUDAN

Le 1^{er} Août,
 Christophe RIO et Anna LE STER
 Trescouëdic - CAUDAN
 Le 14 Août,
 Ronan LE MONTAGNER
 Kermorvan -PONT-SCORFF
 Florence LE PEN
 Mané Bras - CAUDAN
 Le 14 Août,
 Jérôme BRULLEFERT et Anne DIVEU
 Le Grand Moustoir - CAUDAN
 Le 28 Août
 Guillaume HIET
 86 rue Alphonse Guérin - RENNES- 35
 Evelyne GUIHUR
 20 rue des Chênes - CAUDAN
 Le 9 Septembre,
 Camille TUMERELLE et Sylvanie BOURSIER
 15, Rés. Jean Moulin - CAUDAN

Le 12 Septembre,
 Stéphane LE BOURVELLEC et Laetitia LE BRAS
 HLM La Rivière, Bât. D, N° 1 - CAUDAN
 Le 19 Septembre,
 Pierre DUCLOS et Perrine LEQUEUX
 HLM La Rivière, Bât. C, N° 6 - CAUDAN
 Le 19 Septembre,
 Yann BOULANGER et Mélyny ENOS-FONTAINE
 44, rue Jean Moulin - CAUDAN
 Le 26 Septembre,
 Romain BERTAUD
 7 Passage Barra -ANGERS- 49-
 Valérie GUENNEC
 Kerbéban - CAUDAN
 Le 3 Octobre
 Stéphane SENECHAL et Annie GUILLANTON
 5, rue Jacques Brel - CAUDAN

DÉCÈS du 19 juin au 26 septembre 2009

le 19 juin
 LÉGRIP Lucienne, Vve FRÉTIGNY, 94 ans
 Résidence Anne de Bretagne
 le 29 juin
 LAVOCAT Roger, 76 ans
 8, rue des Châtaigniers
 le 30 juin
 PÉLÉTER Louis, 92 ans
 Foyer-Logement Le Belvédère
 le 4 juillet
 MAHÉ Jeanne, Vve LE CALVÉ, 88 ans,
 Kergouaran
 le 19 juillet
 SIMON Emile, 66 ans, Penhouët
 le 5 août
 GUILLEMOTTO Joséphine, Vve MENTEC,
 83 ans, Maison de Retraite de Kergoff
 le 7 août
 LE MENTEC Henri, 75 ans, Le Cohic

le 8 août
 NICOLAS Louis, 72 ans, 10, imp. Kervoter
 le 16 août
 PADELLEC Jean, 86 ans, Lann-Er-Groëz
 le 26 août
 RABUT Huguette, Vve MARTIN, 88 ans
 Résidence Anne de Bretagne
 le 28 août
 BORLOCH Céline, Vve CALVAR, 96 ans
 14 rue du Muguet
 le 1^{er} septembre
 FRAVALLO Roger, 62 ans, Kéryhuët
 le 3 septembre
 LE HEN Gabriel, 87 ans, 3, rue Pierre Loti
 le 5 septembre
 SUZAIN Léone, Vve BIZIEN, 91 ans
 Foyer-Logement Le Belvédère

le 7 septembre
 GOURDEN René, 60 ans
 Résidence Anne de Bretagne
 le 8 septembre
 SAINT-JALMES Anne, Vve LE GARREC,
 84 ans, Résidence Anne de Bretagne
 le 18 septembre
 ADAM Elise, née TONNERRE, 100 ans
 Maison de Retraite de Kergoff
 le 18 septembre
 MANÉ Joël, 59 ans,
 5, chemin de Coëd Fetan
 le 19 septembre
 BARBIER Jeanne, Vve LE SCOUARNEC,
 86 ans, 1, allée des Mimosas
 le 26 septembre
 ROLLAND Marie, Vve BIENVENU, 86 ans
 Foyer-Logement Le Belvédère

Professions de santé

MEDECINS GENERALISTES

Dr BARAT Anne
Dr BAUDOUARD Yves
Dr BERNARD-MOREEL Laurence
Dr GENDRON Eric
Maison médicale
27 avenue de l'Etang - 02 97 05 81 16

Dr TOURNEUX Laure
Dr RIGOLE Matthieu
10, rue Jean-Pierre Calloch - 02 97 05 70 23

Cabinets d'INFIRMIERS

BIGOT Martine
DE CHAMPASVIN Virginie
LE NY Fabrice
LE FLOCH Nathalie
centre commercial de Kério - 02 97 05 73 76

JEHANNO-DUPUY Béatrice
TOULLIOU- LE GARREC Nadine
3, rue Madame Gadaud - 02 97 05 61 92

THIERY Nathalie
domaine de Kergoussel - 02 97 81 01 00

DENTISTES

CONAN – MARGARIT (SCM)
14, rue Jean-Pierre Calloch - 02 97 05 67 02

DIVEU Patrick
13, rue des Châtaigniers - 02 97 05 70 90

LE PECH Joël
13, rue des Châtaigniers - 02 97 05 72 09

MASSEURS-KINESITHERAPEUTES

LINO Gérard
MOALLIC David
1, rue de Kergoff - 02 97 05 74 52
PERRUT Christian (Ostéopathe)
centre commercial de Kério - 02 97 05 78 24

OPTICIEN

OPTIQUE CAUDAN - DOLLO Thibault
centre commercial de Kério - 02 97 05 54 42

PHARMACIES

Pharmacie DIROU
Place Le Léanec - 02 97 05 70 97
Pharmacie de la Poste – Mme LARLET
1, rue Madame Gadaud - 02 97 05 71 31
Pharmacie LE POGAM – ALLUARD
Centre commercial de Kério - 02 97 05 59 03

PEDICURES – PODOLOGUES

DIVEU-BRULLEFERT Anne
5, rue Jean-Pierre Calloch - 02 97 05 53 12

LEVRON-MAUSSON Catherine
3, rue Madame Gadaud - 02 97 81 15 60

ORTHOPHONISTE

KERJOANT Isabelle
Centre commercial de Kério - 02 97 05 58 32

DIFFÉRENTES STRUCTURES D'ACCUEIL

Logements-foyer "Le Belvédère"

☎ 02 97 05 67 83

Maison de retraite de Kergoff

☎ 02 97 05 71 21

Résidence "Anne de Bretagne"

☎ 02 97 80 51 00

Centre Hospitalier Spécialisé CHARCOT

☎ 02 97 02 39 39

ADMR – l'accueil des enfants handicapés en milieu ordinaire

Aujourd'hui, l'ADMR s'adapte à toutes les situations et travaille en complémentarité avec les services existants. Le réseau réaffirme tous les jours sa mission de généraliste du soutien à domicile avec comme volonté de proposer des activités répondant aux besoins des populations et allant dans le sens d'une prise en charge à la fois au domicile, mais aussi à l'extérieur dans la vie quotidienne.

A ce titre, l'ADMR peut favoriser l'intégration en milieu ordinaire des enfants en situation de handicap. Cette activité a pour vocation de s'adresser à tous les enfants quel que soit leur lieu d'habitation, d'âge, leur handicap et leur volonté d'intégration en milieu ordinaire ou celle de leurs parents.

Dans ce cadre, l'ADMR met en place un dispositif d'accompagnement afin de permettre aux enfants handicapés d'avoir accès aux mêmes activités que les autres enfants de leur âge et ce par l'intervention d'auxiliaire de vie avant, pendant et après l'activité.

L'ADMR peut proposer un accompagnement à différents moments de la journée de l'enfant en situation d'handicap.

L'ADMR propose alors un accompagnement global de l'enfant en partenariat avec les autres acteurs sociaux. L'intervention des auxiliaires de vie s'entend en collaboration et en partenariat étroit avec les autres personnes intervenant autour de l'enfant.

Le réseau ADMR et la municipalité de Caudan proposent l'intervention d'auxiliaires de vie dans ses structures d'accueil pour les enfants (centre de loisirs sans hébergement, maison de l'enfance, restaurant municipal...).

Les professionnels de l'ADMR peuvent soutenir et compléter les équipes municipales afin d'assurer l'accompagnement et l'intégration des enfants en situation de handicap.

Responsable ADMR :

Mme Geneviève Guého. - Tél : 02 97 80 52 44

Fédération ADMR du Morbihan,

Mlle Elodie Coudouel. - Tel : 02 97 68 31 68

Calendrier des fêtes 2010

Janvier

- ◆ Mercredi 6 :
Municipalité : Après-midi récréatif
- ◆ Vendredi 8 :
Amicale cycliste : Galette des Rois
- ◆ Dimanche 10 :
Rando Amitié-Loisirs :
Assemblée Générale + Galette des Rois
- ◆ Samedi 16 :
FCJ Danse bretonne : Galette des Rois
Caudan Natation : Galette des Rois
- ◆ Mercredi 20 :
Club de l'Amitié : Assemblée Générale
- ◆ Jeudi 21 :
Caudan Vous Accueille : Galette des Rois
- ◆ Vendredi 22 :
Caudan Gymnastique :
Assemblée Générale + Galette des Rois
- ◆ Samedi 23 :
Pétanque Caudanaise :
Assemblée Générale
Cyclo-Randonneurs : Galette des Rois
Vétérans Football-club : Galette des Rois
Comité d'Entente : Repas
- ◆ Dimanche 24 :
Paroisse : Concert à l'église
- ◆ Vendredi 29 :
FCJ Gymnastique : Galette des Rois

Février

- ◆ Vendredi 5 :
Caudan Sport : Loto
- ◆ Samedi 6 :
Les Amis du Trescouët :
Soirée spectacle
- ◆ Dimanche 21 :
UFAC : Assemblée Générale
- ◆ Samedi 27 :
Comité de Jumelage :
Soirée repas



1^{er} trimestre

Mars

- ◆ Vendredi 5 :
École Saint-Joseph : Spectacle
- ◆ Samedi 6 :
Comité de Pont-Youan :
Journée débroussaillage
- ◆ Dimanche 7 :
AFN : Assemblée Générale
- ◆ Samedi 13 :
AAAA : Assemblée Générale
Caudan Gymnastique :
Bal country
- ◆ Dimanche 14 :
FCJ : Trail
- ◆ Jeudi 18 :
Municipalité : Goûter des Aînés
- ◆ Dimanche 21 :
Municipalité et TAD :
Kan ar Bobl
- ◆ Samedi 27 :
Amicale Laique : Repas dansant

Marché de Noël 2009
Organisé
par le Comité des Fêtes,
il se tiendra
le samedi 19
et le dimanche 20 décembre
à la salle des fêtes
de Kergoff.

Téléthon
La onzième édition Caudanaise
est fixée au premier week-end
de décembre 2009.
Comme les années précédentes,
le public est invité à participer
en grand nombre à ce rendez-vous
de la générosité.

Quelques conseils d'automne pour un jardin équilibré et naturel

L'automne est, avec le printemps, une période particulièrement dynamique pour les "mauvaises" herbes.

Ces plantes indésirables ne demandent qu'à se développer et, pour certaines d'entre elles, monter en graines et constituer autant de ressources pour se diffuser au printemps prochain.

Ayons donc le réflexe de les enlever ! Profitons aussi de cette période pour déraciner les vivaces récalcitrantes, comme les chardons ou le rumex.

Les feuilles tombent. Elles peuvent être utilisées dans le jardin.

Déposées sur les massifs, avec une épaisseur de cinq centimètres environ, elles rendront plusieurs services :

- protéger les pieds des plants les plus sensibles au gel
- empêcher les plantes indésirables de se développer
- enrichir le sol en se décomposant

Utiliser les feuilles mortes. C'est gratuit et c'est écologique.

